



**RECUEIL DES ACTES
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE
D'ALSACE**

2 Décembre 2022

Numéro 51

SOMMAIRE

ARRETÉS

MC-2022-0045-DIAL-Désignation des membres de la Com. Territoriale du RSA Bureau Est-Sud de STRASBOURG	3
2022-00096-DIF-Nomination des mandataires - Régie de recettes du Château du Haut-Koenigsbourg	6
2022-083-DAJ-Délégation de signature au sein de la Direction de l'ASE	8

ARRETE N° MC-2022-0045-DIAL

**Portant désignation des membres de
la Commission Territoriale du Revenu
de Solidarité Active BUREAU EST/SUD
DE STRASBOURG (cantons 5 et 6)**

A Strasbourg, le 30 novembre 2022

Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L3221-7 du Code général des collectivités territoriales relatif à la désignation des membres du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace pour siéger au sein d'organismes extérieurs par le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes,
- VU l'article L.262-39 du Code de l'Action Sociale et des Familles portant sur la compétence du Président de la Collectivité européenne d'Alsace pour la constitution des équipes pluridisciplinaires,
- VU l'article R.262-70 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui dispose que le Président de la Collectivité européenne d'Alsace arrête le nombre, le ressort, la composition et le règlement de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires,
- VU la délibération n°CG/2009/14 du Conseil Général du Bas-Rhin du 23 mars 2009 relative à la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2021-6-0-1 du 1er juillet 2021 portant élection du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'arrêté du 15 avril 2021 portant règlement intérieur de la CTRSA,
- VU l'arrêté du 27 juillet 2021 portant désignation des membres de la Commission Territoriale RSA BUREAU EST/SUD DE STRASBOURG.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

L'arrêté du 27 juillet 2021 portant désignation des membres de la Commission Territoriale RSA BUREAU EST/SUD DE STRASBOURG est abrogé.

ARTICLE 2 :

L'équipe pluridisciplinaire dénommée « Commission Territoriale du RSA BUREAU EST/SUD DE STRASBOURG » est composée comme suit :

Membres à voix délibérative :

- *Conseillers d'Alsace :*

Madame Anne REYMANN, en qualité de Présidente titulaire ;

Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, en qualité de Présidente suppléante.

- *Unité de Gestion du RSA de la Ville de Strasbourg (UGRSA) :*

Madame Alexandra BALOUKA (titulaire), Monsieur Christophe LAVOISIER (suppléant), en qualité de représentants de l'UGRSA.

- *Représentants des opérateurs sociaux :*

Monsieur Patrick STOCK (titulaire), Madame Sabine BARTHELEMY (suppléante), Madame Claudine BAUMANN-ELLERO (suppléante), Madame Myriam FUCHS (suppléante), Madame Audrey AUBERT (suppléante), Madame Cathy CLERC (suppléante) en qualité de représentants des territoires d'action sociale de proximité de la ville de Strasbourg.

- *Représentants du Pôle Emploi:*

Madame Valérie COLELLA (titulaire), Madame Pascale D'HAU (suppléante), en qualité de représentantes de Pôle Emploi.

Membres à voix consultative :

- *Toute personne qualifiée, invitée en tant que de besoin par la Présidente de la Commission Territoriale BUREAU EST/SUD DE STRASBOURG.***

ARTICLE 3 :

La Présidente de la Commission Territoriale du RSA BUREAU EST/SUD DE STRASBOURG invite, en tant que de besoin, une personne qualifiée lors des séances de la commission. Cette personne qualifiée est soumise aux mêmes règles de confidentialité que les autres membres de la commission.

ARTICLE 4 :

Les personnes mentionnées à l'article 2 sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes ([www.alsace.eu/la-collectivité/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/](http://www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/)).

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – Recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/) en date du **02 DEC. 2022**

ARRETE N°2022-00096-DIF

portant nomination des mandataires auprès de la régie de recettes du Château du Haut-Koenigsbourg

LE PRESIDENT

- VU l'arrêté du 13 janvier 2021 portant création de la régie de recettes du Château du Haut-Koenigsbourg ;
- VU la délibération n°CD-2021-8-1-6 du 6 décembre 2021 fixant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel applicable aux agents de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- VU l'avis conforme du Payeur de la Collectivité européenne d'Alsace en date du 16 novembre 2022 ;
- VU l'avis conforme du régisseur en date du 15 novembre 2022 ;
- VU l'avis conforme des mandataires suppléants en date 15 novembre 2022 ;

ARRETE

Article 1^{er} - Sont nommés mandataires de la régie de recettes du Château du Haut Koenigsbourg pour le compte et sous la responsabilité du régisseur avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci :

Corinne MOSER
Justine MATT
Adèle HUTT
Tiffanie RAETH
Sandra MORDOCO

Article 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte de création de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal.

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Article 3 – Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle 06-031 A-B-M du 21 avril 2006 relatives aux régies des collectivités locales.

Article 4 – Le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace et le Payeur de la Collectivité européenne d'Alsace sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Strasbourg, le

24 NOV. 2022

Le Président
Pour le Président et par délégation
La Directrice des Finances



Claire DAHLEM

Signatures précédées de la mention « Vu pour acceptation »

- **Le régisseur :**
Claudia MAISSET

- **Les mandataires suppléants :**
Aurlane GARBE

Marie-Jo DETTOMA

- **Les mandataires :**
Corinne MOSER

Adèle HUTT

Justine MATT

Tiffanie RAETH

Sandra MORDOCO



ARRETE N° 2022-083-DAJ

du 1^{er} décembre 2022

**Portant délégation de signature au
sein de la Direction de l'Aide Sociale à
l'Enfance (ASE)**

LE PRESIDENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-3 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant délégation de compétences au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu les règlements relatifs aux astreintes applicables sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu l'arrêté n° 2022-080-DAJ du 24 novembre 2022 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n° 2022-080-DAJ du 24 novembre 2022 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance est abrogé.

Article 2 :

Les agents responsables, dont les noms et fonctions suivent, reçoivent, chacun en ce qui le concerne délégation aux fins de signer tous actes relevant de leurs attributions au regard des missions de la Direction et de chacun des services composant ladite Direction.

Cette délégation s'étend notamment aux actes listés dans les annexes 1 à 4 au présent arrêté et est appliquée comme suit :

1 - délégation à titre principal ;

2 et suivants - délégation à titre subsidiaire en cas d'absence ou d'empêchement de 1, puis d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires précédents.

Article 3 : Direction

- NN, Directeur ;
- Madame Léa DEFFONTAINES, Directrice adjointe 1 ;
- Madame Annabelle HURTH, Directrice adjointe 2.

Article 4 : Service Offre d'accueil en établissement

- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service, Responsable Unité Nord ;
- Monsieur Bertrand RYCHEN, Chef de service adjoint, Responsable Unité Sud ;
- Monsieur Paul BEN HACHMI, Cadre technique du social.

Article 5 : Service Accompagnement des enfants confiés Nord

- Madame Virginie CAILLO, Cheffe de service ;
- NN, Chef(fe) de service adjoint.

5.1 : Equipes Territoriales ASE (ETASE)

La chaîne de signature pour les rangs 1 et 2 est déterminée selon le partage des références de situations d'enfant entre le responsable et le responsable adjoint.

A - Equipe Territoriale ASE EMS Sud

- Madame Séverine CASABIANCA, Responsable ;
- Monsieur Pierre DUTOR, Responsable adjoint.

B - Equipe Territoriale ASE Molsheim

- Madame Sylvie ROECK, Responsable ;
- Madame Marie OBRECHT, Responsable adjointe.

C - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Neudorf

- Madame Christelle SCHAEFFER, Responsable ;
- Madame Imène GASMI, Responsable adjointe.

D - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Centre

- Madame Annet VAN RIEL, Responsable ;
- Madame Fatiha IBEN KOUAR, Responsable adjointe.

E - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Meinau/Neuhof/Hautepierre

- Madame Aline REDER, Responsable ;
- Madame Julie PROUST, Responsable adjointe.

F - Equipe Territoriale ASE EMS Nord

- Madame Gaëlle LESEUX, Responsable ;
- Madame Honorine LEROY, Responsable adjointe.

G - Equipe Territoriale ASE Haguenau

- Madame Dominique HAREL, Responsable ;
- Madame Dominique NUSS, Responsable adjointe.

5.2 : Unité Suivi des enfants en centres parentaux

- Madame Aline REDER, Responsable d'unité ;
- Madame Claudia FICHTER, Coordinatrice pour les Centres Parentaux.

Article 6 : Service Accompagnement des enfants confiés Sud

- Monsieur Jean-François CAILLERET, Chef de service.
- Madame Natacha WURTZ, Inspectrice Transversale en charge de la fluidité des parcours.

Unités Inspecteurs

A - Unité Inspecteur Territoire 1

- Madame Céline MARC, Inspectrice.

B - Unité Inspecteur Territoire 2

- Madame Marie SPIESS, Inspectrice.

C - Unité Inspecteur Territoire 3

- Monsieur Nicolas GENEZ, Inspecteur.

D - Unité Inspecteur Territoire 4

- Madame Sarah MEGHRICHE, Inspectrice.

E - Unité Inspecteur Territoire 5

- Madame Djémaâ BOLOGNESE, Inspectrice.

F - Unité Inspecteur Territoire 6

- Madame Anne SELEN, Inspectrice.

Article 7 : Unité Prévention ASE

- Monsieur Pierre-Gilles WAGNER, Responsable d'unité ;
- Monsieur Christophe SCHROEDER, Chef de service MNA-Préparation à la majorité et Jeunes majeurs ;
- Madame Dominique SCHMIDLIN, Chargée de mission milieu ouvert.

Article 8 : Unités Droit et statut de l'enfant – Accompagnement à l'adoption

8.1 : Unité Nord

- NN, Responsable d'unité ;
- Madame Justine LANDFRIED, Coordinatrice.

8.2 : Unité Sud

- Madame Sandrine JAHNKE, Responsable d'unité ;
- Madame Marie-Camille JANTE, Inspectrice.

Article 9 : Service MNA – Préparation à la majorité et Jeunes majeurs

- Monsieur Christophe SCHROEDER, Chef de service ;
- Monsieur Pierre-Gilles WAGNER, Responsable d'unité prévention ASE, pour les équipes 9.1 et 9.2.

9.1 : Unité MNA Nord

- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité ;
- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord.

9.2 : Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord

- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité ;
- Madame Sonia RIVIEYRAN, Responsable d'unité MNA Nord.

9.3 : Unité MNA, Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Sud

- Madame Cécile MARIO, Responsable d'unité ;
- Madame Fanny JAEGERT, Responsable d'unité adjointe.

Article 10 : CRIP

- Madame Christiane GUR, Cheffe de service.

10.1 : Unité Nord

- Madame Nelly POINCELET, Responsable d'unité ;
- Madame Virginie JANUS, Coordinatrice ;
- Monsieur Féthédine LACHHEB, Coordonnateur ;
- Madame Patricia MEYER, Coordinatrice ;
- Madame Audrey WAHL, Coordinatrice ;
- Madame Danaé ZEMBOK, Coordinatrice ;
- Madame Mélodie PIERRON, Coordinatrice.

10.2 : Unité Sud

- Madame Lara BINDER, Responsable d'unité ;
- Madame Hélène BERBETT, Coordinatrice ;
- Madame Joschka NICOLAS, Coordinatrice ;
- Madame Mireille BRICE ENGLER, Coordinatrice.

Article 11 : Foyer de l'enfance

- Madame Virginie GIRARDOT, Directrice ;
- Monsieur Fabrice REMANDE, Directeur adjoint ;
- Madame Anne MAGDELAINE, Responsable du Service Finances.

Article 12 : Cité de l'enfance

- Madame Frédérique MACQUET, Directrice ;
- Madame Fabienne CAUVIN, Responsable Administratif et Financier ;
- Madame Catherine SCHREIBER, Cheffe de service Educatif, Pavillons Haring - De Vinci ;
- Madame Céline THORAX, Cheffe de service éducatif, unité Accueil familial – SAED et du Pavillon Matisse ;
- Monsieur Khalid DAYA, Chef de service éducatif, Pavillons Doré – Picasso.

Article 13 : Unité administrative et financière

- Madame Aude SCHOENFELDER, Responsable d'unité.

Article 14 : Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux

- Madame Marina BREHIN, Cheffe de service ;
- Monsieur David LOPRETI, Chef de service adjoint et Responsable de l'unité Sud ;
- Madame Mélanie MORE DESIRE, Responsable de l'unité Nord.

Article 15 :

Les agents concernés par une astreinte de décision ou une astreinte adoption, prévue par les règlements susvisés, ou toutes autres documents, bénéficient, dans la période où ils sont chargés de cette astreinte, d'une délégation de signature afin de prendre les décisions immédiates, adaptées et nécessaires aux circonstances, conformément à l'annexe 5 au présent arrêté.

Article 16 : Dispositions particulières relatives aux bordereaux-journaux des dépenses et des recettes

Pour les bordereaux-journaux des dépenses et des recettes relevant de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur « NN » la délégation de signature qui lui est conférée en la matière sera exercée, au sein de la Direction des Finances, dans l'ordre de priorité qui suit, par :

1. Madame Valérie MISCHLER, Cheffe du service Expertise Qualité comptable ;
2. Madame Claire DAHLEM, Directrice des Finances ;
3. Madame Laurence STRICH, Cheffe du service Pilotage, Animation, Audit, Administration technico-fonctionnelle ;
4. Madame Anita NUNES, Cheffe du service du Budget et de la Dette.

Article 17 :

Les agents délégataires, cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président



Frédéric BIERRY

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur										Cadre technique du									
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe/d'unité	Responsable d'unité MIA Nord	Responsable d'unité prévention ASE	Chef de service MIA- préparant à la majorité	Responsable d'équipe/d'unité majeurs	Responsable de l'unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre social					
Direction	Actes en lien avec les astreintes et les permanences en matière d'aide sociale à l'enfance (notamment adoption, enfants confiés, mineurs non accompagnés)												1								
	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du RSA	1	2	3																	
	Certification exécutoire des arrêtés et décisions du Président pris sous le timbre de la Direction																				
	Mandats/pouvoirs pour déposer plainte et constitution partie civile																				
	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévus dans le tableau), sans limite de montant																				
	Actes d'exécution des marchés :																				
	- Constatations des principaux ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ;																				
	- Décisions d'agrément des sous-traitants ;																				
	- Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ;																				
	- Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ;																				
Unité administrative et financière	- Décisions d'approbation ou de décompte général de travaux terminés par l'enfance d'accueil ;	1																			
	- Procès-verbaux des opérations de suivi des marchés ;																				
	- Avenants dans la limite des vœux aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ;																				
	- Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ;																				
	- Etats d'acompte (paiements provisionnels préfixables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ;																				
	- Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsque celles sont sollicitées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.																				
	Bordereaux-journaux des dépenses et des recettes (cf. art. 16)																				
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés à l'exception de ceux listés pour le service accompagnement des enfants confiés et Service MIA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	2	3	4								1									
	Parrainage																				
	Conventions de parrainage/appariement	4	5	3			1								2						
Unité Droit et Statut de l'Enfant Accompagnement à l'adoption	Pupilles																				
	Arrêts d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat	3	4	2			1														
	Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés	2	3	1																	
	Adoption et Droit																				
	Conventions de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil.	4	5	3			1								2						
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) après la fin de mesure.																				
	Certification conforme des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale	4	5	3			1								2						
	Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)																				
	Gestion des biens et des comptes bancaires																				
	Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en conférence avec le statut de l'enfant (successions, vente...) pour tous les enfants confiés	4	3	1			2														
Unité Droit et Statut de l'Enfant Accompagnement à l'adoption	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne pour les enfants sous DAP et tutelle	4	5	3			1								2						
	Accompagnement des enfants confiés																				
	Accueils administratifs																				
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux	4	5	3			1								2						
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	2	3	1																	
	Tout statut																				
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	5	3			1								2						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur				Directeur adjoint 1				Directeur adjoint 2				Chef de service adjoint				Responsable d'équipe/d'unité				MNA Nord				Responsable d'unité prévention ASE				Chef de service MNA- majorité et jeunes mineurs				Responsable d'équipe/d'unité adjoint				TS - Cadres ASE d'astreinte				Chargé de mission milieu ouvert				Coordinateur				Cadre technique du social																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
		4	5	3	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service d'adoption	Responsable d'équipe/unité	Responsable d'unité NMA Nord	Responsable d'unité prevention ASE	Chef de service NMA, parrainage et maîtrise ASE	Responsable d'équippe/unité jeunes	Responsable d'équippe/unité adolescents	Responsable de l'unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social
		5	4	6	2	3								1			
Service Accompagnement des enfants confiés	Bons de commande hors service relatifs aux enfants en centres parentaux (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)																
	Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans																
	Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux (lorsque l'enfant est confié ou la mère mineure est confiée) sauf sur recours gracieux	5	4	6	3	2										1	
	Décisions sur recours gracieux et inférences contentieuses relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	2	4	1												
	Accueils administratifs																
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	4	3	2									1	
	Décisions en matière de participation financière																
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1												
	Tout statut																
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	4	3	2									1	
ET/ASE	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2											
	Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers																
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1												
	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement) et pupilles de l'Etat	5	4	6	2	3										1	
	Parrainage																
	Convention de parrainage/appariement										2						
	Arrêté portant sur la prise en charge financière de l'accueil d'un enfant											1					
	Accompagnement des enfants confiés																
	Accueils administratifs																
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	3	4	1				2						
	Décisions en matière de participation financière											1					
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1												
	Tutelle et DAP																
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	6	5	7	3	4	1				2						
	Tout statut																
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	3	4	1				2						
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	3			1	2											

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Cadre technique du														
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chief de service	Chief de service adjoint	Responsable d'équipe/unité	Responsable d'unité MIA Nord	Responsable d'unité prévention ASE	Chief de service MIA- préparation à la majorité et jeunes mineurs	Responsable d'équipe/unité adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chargé de mission milieux ouverts	Coordonnateur	Cadre technique du social
Service Accompagnement des enfants confiés	Tutelle, DAP, AE															
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1											
	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants hors département	5	4	6	2	3					1					
	Accompagnement des enfants confiés															
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1											
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1											
	Accueils administratifs															
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	2	3										1
	Décisions en matière de participation financière															
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1											
Service Offre d'accueil en établissement	Tout statut															
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	2	3										1
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2										
	Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers															
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1											
	Informations préoccupantes															
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	2	3	4	1											
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AsuFam mis en cause)	2	4	3	1											
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AsuFam (classement, signalement)	4	5	6	3		2								1	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et signalements	3	4	5	2		1									
CRIP	Accueils immédiats															
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3		2								1	
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1											
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	2	3	4	1											
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes	2	3	4	1											
	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRIH en la matière	4	5	3	1	2										
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	5	6	4	1	2	3									
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	5	6	4	3	2	1									
	Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux	5	6	4	3	2	1									
	Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux															

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués										Cofre ASE				
	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'équipe/ d'unité	Inspecteur adjoint	Inspecteur	Transféré	Coordonnateur	Cofre ASE		
Direction	1	3	2												1
Direction	1														
Unité administrative et financière	2	4	3												1

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués										Cadre ASE d'astreinte
	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'équipe/ d'unité	Inspecteur	Inspecteur Transversal	Coordinateur
Unité Droit et Statut de l'Enfant Accompagnement à l'adoption	Parrainage										
	Conventions de parrainage/appariement										
	Décision d'agrément d'un parrain										
	Pupilles										
	Arrêtés d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat										
	Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés										
	Adoption et Droit										
	Convention de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil										
	Décisions relatives à l'agrément adoption sauf sur recours gracieux										
	Décisions sur recours gracieux relatives à l'agrément adoption										
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements)										
	Certification conformes des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale										
	Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)										
	Gestion des biens et des comptes bancaires										
Unité Droit et Statut de l'Enfant Accompagnement à l'adoption	Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)										
	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne										
	Accueils immédiats										
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux										
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs										
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs										
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes										
	Accompagnement des enfants confiés										
	Accueils administratifs										
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux										
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif										
	Tout statut										
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles										
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire et Cour d'Appel)										

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués											
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe/unité	Responsable d'équipe/unité adjoint	Inspecteur	Inspecteur Traversier	Coordinateur	Cadre ASE d'astreinte
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Bons de commande hors marchés pour la prise en charge urgente des MNA (véture, transport, pharmacie, laboratoire, alimentation)	5	7	6	4	3	1	2				
		Bons de commande hors marchés relatif à la prise en charge courante des MNA (véture) et bon de commande liquidité auprès d'ACCES pour l'argent de poche.	4	5	3	1	2						
		Bons de commande hors marchés relatif à la prise en charge courante des MNA (hors véture) et jeunes majeurs	4	5	3	2	1						
		Parrainage											
		Conventions de parrainage/appariement	5	6	4	3		2	1				
		Gestion des biens et des comptes bancaires											
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	3	4	1	2							
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	5	6	4	3		2	1				
		Accueils immédiats											
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	6	4	3		1	2				
Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Unité MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	1								
		Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs											
		Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes											
		Décisions et notes de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement	5	6	4	3		1	2				
		Accompagnement jeunes majeurs											
		Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	5	6	4	3		1	2				
		Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans											
		Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux sauf sur recours gracieux	5	6	4	3		1	2				
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	4	2	1							
		Tout statut											
Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	6	4	3		1	2						
Tutelle et DAP													
Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	6	4	3		2	1						

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Cadre ASE									
		Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe/ d'unité	Responsable d'équipe/ d'unité adjoint	Inspecteur	Inspecteur Transversal
Service Accompagnement des enfants confiés	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	4	3	5	2		1				
	Parrainage										
	Conventions de parrainage/appariement	5	4	6	3					1	2
	Gestion des biens et des comptes bancaires										
	Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	4	2	3	1						
	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	5	6	4	3					1	2
	Accueils immédiats										
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	4	6	3					1	2
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs										
	Mémoires contestataires relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs	3	2	4	1						
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes										
	Accompagnement des enfants confiés										
	Accueils administratifs										
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	3					1	2
	Décisions sur recours gracieux relatifs aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1						
Unités Inspecteurs	Décisions en matière de participation financière	5	4	6	3					1	2
	Tutelle et DAP										
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	4	6	3					1	2
	Tout statut										
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalement) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	3					1	2
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire et Cour d'Appel)										

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués										Cadre ASE d'astreinte
	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	Responsable d'équipe/c unité	Responsable d'équipe/c unité	Inspecteur adjoint	Inspecteur Transversal	Coordinateur
Service Accompagnement des enfants confiés	Tutelle, DAP, AE										
	Appel des décisions rendus par le Juge des enfants et le Juge des tutelles										
	Accompagnement des enfants confiés										
Service Offre d'accueil en établissement	Conventions de séjour en lieux de vie										
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)										
	Informations pré-occupantes										
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)										
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AsiFam mis en cause)										
CRIP	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AsiFam (Classement, signalement)										
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et aux signalements										
	Accueils immédiats										
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux										
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs										
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs										
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes										
	Bons de commande hors marché pour la prise en charge urgente des enfant accueillis en famille d'accueil (vêtement, matériel puériculture, ...)										
	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DSI en la matière										
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux										
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier										
	Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux										

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur ASE	Directeur FOF	Directeur FOF adjoint	Responsable Services Finances	Cadre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (hors les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant					
	Actes d'exécution des marchés : - Ordes de service prescrits ou toutes autres décisions qui précèdent les modalités d'exécution de bout ou partie des prestations ; - Décisions d'engagement des sous-traitants ; - Procès-verbaux de réunion des commissions de marchés ; - Procès-verbaux des opérations préliminaires à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'alourcissement, de réflexion et de rejet des prestations (autres que des prestations de travail) ; - Avenant aux marchés, avenant aux articles R. 2104-4 (marché) et R. 3135-4 (contrats de partenariat) ; - Avis de mise en paiement des factures de la commande publique ou à bonifier autres dispositions qu'il y aurait eu ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - États d'acompte (paiements provisionnels probables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1				
	Bordereaux-journaux des dépenses et des recettes (cf art. 18)					1
	Actes en lien avec les activités					
	Actes relatifs aux instances de l'établissement (CHSCT, CAP, conseil de surveillance)	3	1	2		
Foyer de l'enfance	Conventions financières ou de partenariat	3	1		2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	1	3	2	
	Actes relatifs aux instances de l'établissement (CHSCT, CAP, conseil de surveillance)					
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	3	1	2		

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués											
	Directeur ASE	Directeur Cité de l'Enfance	Chef de service Pavillons Haring	Chef de service Pavillons De Vinci	Unité Accueil Familiale - SAED	Chef de service Picasso	Chef de service Pavillons Matisse	Chef de service Pavillons Doré	Responsable Administratif et Financier	Cadre d'astreinte		
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant	- Actes d'exécution des marchés ; - Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles ; - Décisions d'attribution des marchés ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Décisions de suspension des marchés ; - Décisions de suspension des marchés à la réception des travaux et décisions de réception des sous-produits des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de rédaction et de rejet des prestations (autres que les prestations de maintenance) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueront ; - Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles ; - Etats d'acompte (paiements provisoires prélabiles au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.	1									
Pour l'ensemble de la Cité de l'Enfance	Bordereaux-journaux des dépenses et des recettes (cf. art. 16)											
	Actes en lien avec les astreintes	3	1							1		
	Conventions financières ou de partenariat								2			
	Bons de commande centrale d'achat	3	1						2			
Pavillons Haring	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	2	1									
	Bons de commande hors marchés	4	3	1					2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1	3					2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
Pavillons De Vinci	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3					1	2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1					3	2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
Pavillons Matisse	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
Pavillons Picasso	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3					1	2			
	Bons de commande hors marchés	4	1					3	2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
Unité Accueil familiale - SAED	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3						2			
	Bons de commande hors marchés	4	1						2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
Pavillons Doré	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1						2			
	Bons de commande hors marchés	4	3						2			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	3						2			
	Bons de commande hors marchés	4	1					3	2			

ASTREINTES DE DECISION ET ADOPTION

Cadres effectuant les astreintes et les permanences du service	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes et des permanences
HURTH-BERBIGIER Annabelle DEFFONTAINES Léa FREDERIC Sabine GUR Christiane WAGNER Pierre-Gilles CAILLO Virginie VAN RIEL Annet IBEN KOUAR Fatiha SCHAEFFER Christelle GASMI Imène REDER Aline PROUST Julie HAREL Dominique NUSS Dominique LESEUX Gaëlle LEROY Honorine ROECK Sylvie OBRECHT Marie CASABIANCA Séverine DUTOR Pierre BINDER Lara BOLOGNESE Djemaa CAILLERET Jean-François WURTZ Natacha GENEZ Nicolas LOPRETI David MARC Céline MARIO Cécile MAUGRAS Valérie MEGHRICHE Sarah NICOLAS Joschka POINCELET Nelly RYCHEN Bertrand SPIESS Marie SELEN Anne Lila MEGAT BERBETT Hélène BRICE ENGLER Mireille FRECHARD Carinne Christophe SCHROEDER	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes à la Cité de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
Frédérique MACQUET Samira LAMAALAM Catherine SCHREIBER Céline THORAX Khalid DAYA	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes au Foyer de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
Virginie GIRARDOT Fabrice REMANDE Gabrielle OBERLE Kerstin MARTIN Nathalie BOULAARAB Sabine DEBLAY Séverine MUGULTAY Sandrine STIRNEMAN Jean-Luc GWISS Thibaut BARONNET Thierry DECOR	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes adoption	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes adoption
GRADT Christiane STIEGLER Stéphanie LANDFRIED Justine	Procès-verbaux de remise d'un enfant en qualité de pupille de l'Etat



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Direction des services de l'Assemblée

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace